

Communauté Européenne

Ministère chargé des Transports

Licence n°

2013/82/ 0000868

pour le transport international de marchandises par route pour compte d'autrui

La présente licence autorise (1) **DEMENAGEMENTS FONTAINE**

**30 RUE TRONCHET
69006 LYON 6EME**

n° SIREN **971502513**

à effectuer, sur toutes les relations de trafic, pour les trajets effectués sur le territoire de la Communauté, des transports internationaux de marchandises par route pour compte d'autrui tels que définis dans le règlement (CE) n° 1072/2009 du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009 établissant des règles communes pour l'accès au marché du transport international de marchandises par route et conformément aux dispositions générales de la présente licence.

Observations particulières :

La présente licence est valable du **12/04/2013** au **11/04/2018**

Délivrée à **LYON(FRANCE)**

le **12/04/2013**

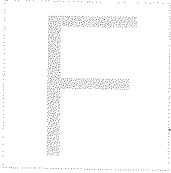
Ministère chargé des Transports
Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
RHÔNE - ALPES

(2)
Pour le Préfet de Région
et par subdélégation le chef
de la cellule Réglementation


Richard HACQUARD

(1) Nom ou raison sociale et adresse complète du transporteur.

(2) Signature et cachet de l'autorité ou de l'organisme compétent qui délivre la licence.



République Française

Ministère chargé des Transports

Licence n°

2013/82/ 0000867

pour le transport intérieur de marchandises par route pour compte d'autrui ou la location de véhicules industriels avec conducteur destinés au transport de marchandises, assuré par des véhicules n'ayant pas l'obligation de détenir une licence communautaire

La présente licence autorise (1)

DEMENAGEMENTS FONTAINE

**30 RUE TRONCHET
69006 LYON 6EME**

n° SIREN

971502513

à effectuer avec les véhicules n'excédant pas 3,5 tonnes de poids maximum autorisé, y compris celle des remorques, sous réserve des mentions spécifiques ci-dessous, des transports de marchandises par route pour compte d'autrui y compris le démenagement ou de la location de véhicules industriels avec conducteur destinés au transport de marchandises, tels que définis dans le décret n° 99-752 du 30 août 1999 relatif aux transports routiers de marchandises.

Mentions spécifiques :

Observations particulières :

La présente licence est valable du **12/04/2013**


au **11/04/2018**

Délivrée à **LYON(FRANCE)**

le **12/04/2013**

**Ministère chargé des Transports
Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
RHÔNE - ALPES**

**Pour le Préfet de Région
et par subdélégation le chef
de la cellule Réglementation (2)**


Richard HACQUARD

(1) Nom ou raison sociale et adresse complète de l'entreprise.

(2) Signature et cachet de l'autorité ou de l'organisme compétent qui délivre la licence.